

DES OPPOSITIONS AU PÔLE LOGISTIQUE

Le président de la Thelloise se veut rassurant

AUTOUR DE CHAMBLY Malgré l'avis défavorable de plusieurs communes et la mobilisation d'écologistes locaux, Pierre Desliens défend avec force le projet du pôle logistique Alsei.

Une douzaine de responsables et militants environnementaux de l'AAVE et du ROSO attendaient les élus de la Thelloise jeudi soir à l'entrée de la salle Paris-Fontaine de Noailles pour leur distribuer des tracts avant le conseil communautaire. Ceux-ci manifestaient une nouvelle fois (après un rassemblement au Parc Chantemesse de Chambly le 24 septembre et leur présence au conseil municipal de Chambly le lundi 26 septembre) leur opposition au projet de pôle logistique Alsei (lire notre précédente édition). Ils se sentaient en position de force après les avis défavorables donnés par plusieurs conseils municipaux alentours, parmi lesquels celui de Fresnoy-en-Thelle, dont le maire Marc Lamoureux a pris la parole en fin de séance. « J'ai beaucoup d'inquiétudes sur cette nouvelle zone qui veut s'installer entre Belle-Église et Chambly. Son emplacement est incohérent par rapport à la desserte routière, parce qu'on ne sait pas ce qu'il va y avoir dedans, parce qu'on n'a pas été consultés et aussi par rapport au SCOT et ce qu'on devrait choisir ensemble. On se retrouve avec une zone de 41 hectares, dont 35 bâtis, avec des hangars visibles à 20 km... Tout ça demande un débat et j'aimerais bien que ce débat ait lieu, peut-être entre maires... »

a dit déclaré, s'adressant notamment au président de la Thelloise, Pierre Desliens. Ce dernier lui a répondu : « Le 16 septembre 2021 j'ai convoqué tous les maires dans la salle de Puiseux-le-Hauberger pour discuter de ce projet. Or, j'ai été désolé de constater qu'il n'y avait que 4 ou 5 communes représentées. Ça a été aussi discuté dans des commissions, en toute transparence. Il s'agit d'un projet privé, et je suis surpris que voir que vous vous réveillez aujourd'hui alors que ça fait plusieurs années qu'on en parle ! Il y a eu une communication, il y a eu une enquête publique, tout le monde a eu la possibilité de s'exprimer. Parmi les côtés positifs de ce projet, il y aura la création d'emplois, j'espère que ça va réduire les déplacements entre notre territoire et la région parisienne. Je vous signale aussi qu'on travaille au niveau de la circulation, dont une sortie de Chambly vers l'A16, dont l'étude est en cours par la SANEF. Nous avons rencontré ce promoteur privé et fait évoluer ce projet dans le bon sens et continuerons à être très vigilants. Concernant les bâtiments, il y a un gros groupe qui veut installer son centre régional et implanter au plus tôt 450 emplois et pas uniquement des caristes, mais aussi des informaticiens, des secrétaires... Il y a aussi deux entreprises locales, très proches, qui cherchent à se rapprocher et se développer pour apporter 300 emplois... Donc si le



Les vice-présidents de la Thelloise, dont David Lazarus, maire de Chambly, présents jeudi soir au conseil communautaire, salle Paris-Fontaine à Noailles.

projet voit le jour, il va y avoir 700 emplois très rapidement. Une partie de ce projet prévoit également le développement de PME et petites entreprises. Nous n'avons plus de terrains pour les accueillir et là nous avons une possibilité à ne pas négliger. Alors, je peux comprendre vos appréhensions, mais

nous serons très vigilants et mettrons aussi en place des transports, des liaisons douces pour que tout cela se passe pour le mieux, travaillant en commun avec le Département de l'Oise sur la circulation, notamment des poids-lourds autour de ce site ».

Philippe Delattre

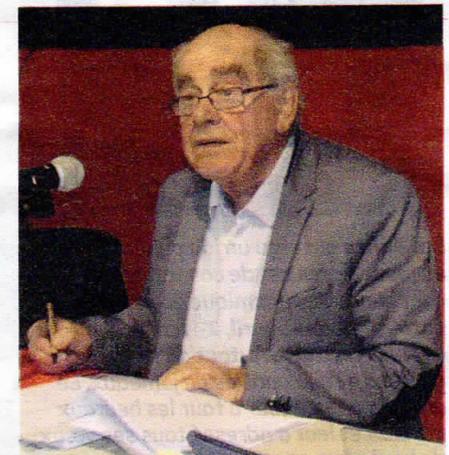
« Lisez le rapport du commissaire-enquêteur »

AUTOUR DE CHAMBLY

Pierre Desliens a annoncé jeudi soir que le pôle logistique Alsei a reçu ce jour-là l'approbation du commissaire-enquêteur de l'enquête publique réalisée cet été. Il a tenu à préciser au conseil communautaire : « Ce projet n'a pas été fait n'importe comment ni sans de longues réflexions. L'enquête publique a été réalisée et le rapport favorable du commissaire-enquêteur a été mis en ligne aujourd'hui. Je vous incite à le lire car il a fait un travail énorme et il a tout pris en compte pour motiver son avis favorable. Je rappelle qu'il y avait eu aussi des attaques contre les PLU de Chambly et de Belle-Église, déboutées au Tribunal administra-

tif et en appel, qui ont reconnu ce projet d'intérêt général. Je comprends qu'il puisse y avoir des gens contre mais il arrive un moment où il faut faire des choix, créer de l'emploi sur nos territoires et également répondre aux attentes de l'État qui nous demande aussi de réduire les migrations pendulaires de circulation. Je n'y peux rien si le sud de notre communauté est le plus attirant pour les entreprises, qui veulent se bâtir près d'un axe routier important. » Et le président de conclure par une petite pique à l'encontre des associations environnementales : « Je peux comprendre toutes les motivations écologiques, mais quand j'ai entendu en Préfecture, où j'ai été convoqué en commission de conciliation par une association, que, de toute

manière, ils n'acceptaient pas cette implantation sur notre territoire mais qu'elle pouvait s'installer à 10 kilomètres de là et que ce n'était plus leur problème ! Si on appelle ça de l'écologie, j'ai tout de même un petit problème avec ça ! ». Pierre Desliens a clos le débat en ajoutant que le sujet sera bien volontiers abordé lors de la conférence des maires. Quant aux représentants des associations environnementales AAVE et ROSO qui étaient restés dans la salle, ils ont pu poursuivre un débat dépassionné, dans une ambiance cordiale, avec M. Desliens, autour d'un verre à l'issue du conseil communautaire. Si chacun campe sur ses positions, au moins la communication n'est pas rompue.



Le président de la Thelloise, Pierre Desliens, a insisté sur le sérieux du rapport rendu par le commissaire-enquêteur.